

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit novembre à vingt- heure trente, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 novembre 2014

**Présents** : MM. Adam, Bezert, Micat, Taupin, Roulet, Vandenhecke, Mmes Joubert, Michener, Prieur, Langlade, Saint-Seine, Tartarin

**Absents excusés** : Mmes Galisson, Beauvais, M. Verna

**Secrétaire de séance** : Mme Langlade

Approbation du compte-rendu du 28 octobre (avec juste une petite rectification à apporter concernant les absents)

Madame le maire demande d'annuler deux points à l'ordre du jour : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

### **Contrat maîtrise d'œuvre pour le projet de la Rue de l'Abbé Favoreau**

Vu les différentes propositions transmises,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 3 novembre 2014, a étudié les deux dossiers transmis en tenant compte des justificatifs comptables et financiers, des références de projets similaires et du montant des prestations réalisées, des moyens matériels et humains et des taux d'honoraires pratiqués pour chaque élément de mission.

La commission d'appel d'offre ainsi que Monsieur GAGNIER de l'ADAC a de nouveau rencontré les candidats, le vendredi 14 novembre 2014, pour compléments d'informations et de méthodes de travail

La proposition d'URBA 37 de Manthelan a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres comme étant la mieux disante.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil de retenir la proposition d'URBA 37 pour un montant de 7 012,50 € HT.

<b>CANDIDATS</b>	<b>Agence URBA 37 57 rue Nationale 37 240 MANTHELAN</b>	<b>Cabinet Christos KYRIAKOS 1, place de la République 37 240 LIGUEIL</b>
<b>Montant HT du marché</b>	<b>7 012,50 €</b>	<b>7 387,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote, à l'unanimité :

- attribue URBA 37 la mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et la direction des travaux de modernisation et de grosses réparations à réaliser sur LA Rue de l'Abbé Favoreau,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif Voirie 2014 avec report des crédits sur 2015.

### **Création d'un service d'application du droit des sols (A.D.S)**

Madame le Maire rappelle que la réforme issue de la loi ALUR de mars 2014 a profondément modifié l'instruction des actes d'urbanisme. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la commune devra instruire tous les actes d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire...).

Un service d'Application du Droit des Sols (ADS) commun, adossé au Syndicat Mixte du Pays de la Touraine Côté Sud, pourrait être mis en place.

Le Conseil Municipal,

Considérant l'exposé de Madame le Maire,

Considérant que ce service permettrait une mutualisation entre les communes membres du Pays Touraine Côté Sud,

Délibère et vote à la majorité donne un accord de principe pour recourir au service ADS commun.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2013**

Le maire explique au conseil municipal que l'exploitation du service de l'eau potable est déléguée à la Communauté de Communes du Grand Ligeillois. Le conseil municipal doit se prononcer chaque année sur le rapport écrit transmis par le délégataire afin d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dans ce cadre, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le rapport concernant les activités 2013 du service public de l'eau potable.

Après avoir entendu l'exposé du rapport et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** à l'unanimité le rapport concernant les activités 2013 du service de l'eau potable dont l'exploitation est déléguée à l'entreprise Véolia par la communauté de communes du Grand Ligeillois.

### **DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT – SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de la SARL LA GRANGE représentée par Monsieur ROULET Lionel concernant une demande de dégrèvement sur la taxe d'assainissement. Il explique qu'une fuite d'eau a été constatée par Veolia et que celle-ci a

entraîné une surconsommation de 700 m<sup>3</sup>.

La SARL LA GRANGE demande donc un dégrèvement sur la taxe d'assainissement.

Madame le Maire précise que le coût du service d'assainissement est de 1,65 € T.T.C. le m<sup>3</sup>. Le montant du dégrèvement s'élève donc à 1 155 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

➤ **Accepte** la demande de dégrèvement de la SARL LA GRANGE sur la taxe d'assainissement.

- **Questions diverses**

- **Conseil Municipal des Jeunes**

- 2 réunions ont eu lieu, une le 8 octobre 2014 et une autre le 13 novembre 2014. Lors de ces réunions il a été établi un pré-projet et la préparation d'un courrier à envoyer aux jeunes pour les informer d'une réunion d'information le samedi 31 janvier 2015 à 10h30.

- **Travaux chauffage salle des fêtes**

- L'entreprise a commencé à préparer le chantier pour les travaux de chauffage de la salle des fêtes la semaine dernière.

- Les prochaines réunions auront lieu :

- - le vendredi 21 novembre à 15h
- - le vendredi 5 décembre à 15h
- - le vendredi 19 décembre à 15h

- **Dossier demande de subvention aux associations**

- Pour plus de transparence, un dossier type va être envoyé aux associations. Suivant les éléments le conseil municipal décidera d'une subvention ou non, ainsi que son montant.

- **Site internet**

- L'entreprise IMAGIDEE présentera un nouveau bandeau pour la page d'accueil du site internet le lundi 24 novembre.

- Le bandeau créé, sera peut être adaptée à la « new letter » avec un coût estimé à 20 € HT

- **Bulletin municipal**

- Des articles concernant le bulletin municipal ont été demandés aux associations

## **SIEIL**

Le SIEIL subventionnera à 100% disparition des cabines hautes tensions ou réductions des blocs.

Un rendez-vous est pris avec Monsieur RIVAL du SIEIL et Martine le vendredi 21 novembre à 9h en Mairie.

## **Visite des artisans de la commune**

La boulangerie DION et SM Franck seront des sites de visites par la communauté de communes du Grand Ligeillois et la chambre des métiers et de l'artisanat d'indre et loire :

- Boulangerie DION à 11h30
- SM FRANCK à 12h30

## **Détecteur de fumée**

- Christophe Vandennecke rappelle que les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les logements à compter de mars 2015, il nous informe que le meilleur produit qualité/prix est celui proposé par l'association des sapeurs-pompiers au tarif de 11.50 e TTC. Il propose de centraliser les demandes dans habitants et d'éventuellement de passer chez eux pour expliquer le fonctionnement et le pourquoi d'un détecteur de fumée.

## **Hôtel-restaurant « Le Bellevue »**

- Madame Robineau, a indiquée qu'elle aurait émis un chèque d'environ 1 400 € au Trésor Public pour honorer ses dettes, il resterait encore les loyers de septembre, octobre et novembre 2014 à payer après ce versement. Le secrétariat de la mairie s'est renseigné auprès de la Trésorerie de Ligeuil, mais à ce jour elle n'a pas de chèque en sa possession.

*La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu :  
Le 16 décembre 2014 à 20h30*

## **Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal**

18.11.2014

	<b>Délibérations</b>
<b>2014-74</b>	Contrat de maîtrise d'œuvre pour le projet de la Rue de l'Abbé Favoreau
<b>2014-75</b>	Création d'un service d'application du droit des sols
<b>2014-76</b>	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2013
<b>2014-77</b>	Demande de dégrèvement – service assainissement « LA GRANGE »

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2014

<b>Conseillers municipaux</b>	<b>signatures</b>
Adam Jean-Pascal	
Beauvais Céline	Absente
Bezert Jean-Marc	
Galisson Anne-Sophie	Absente
Joubert Sylvie	
Langlade Carine	
Micat Jean-Claude	
Michener Brigitte	
Prieur Arlette	
Roulet Lionel	
Saint-Seine (de) Chantal	
Tartarin Martine	
Taupin Michel	
Vandenhecke Christophe	
Verna Patrick	Absent